

La haute Ashuapmushuan 170 \$ par perche

Pêche de qualité exceptionnelle dans un décor grandiose, en « freighter » et à gué accompagné d'un employé de la Corporation.

- 3 fosses très réputées: l'embouchure de la rivière du Cran, l'embouchure de la Petite rivière aux Saumons et la Halte des Draveurs.
- 76 perches du 18 juillet au 30 septembre, à raison de 2 perches/jour aux 2 jours.
- Transport des pêcheurs à partir de Saint-Félicien.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020 ²
Pêcheurs	77	74	75	82	72	
Captures	57	85	156	79	146	
Capture/pêcheur	0,74	1,15	2,08	0,96	2,03	
Taux de succès (%)	51	69	88	60	83	
Récolte¹	22	37	103	70	139	
Poids moyen (kg)	1,4	1,4	1,5	1,5	1,4	

¹ Limite de prise : deux ouananiches en 2008 à 2011 et 2017; remise à l'eau de toutes les captures décrétée en cours de saison en 2012 et 2013; réduite à une ouananiche en cours de saison en 2014 à 2016; trois ouananiches en 2018 à 2020, sauf dans la Métabetchouane (une à compter de 2019).

² Annulation de toute pêche dans la Métabetchouane et la haute Ashuapmushuan en 2020 en raison de la COVID-19.

PÊCHE À LA OUANANICHE À LA MOUCHE
DANS LA HAUTE RIVIÈRE ASHUAPMUSHUAN

MODALITÉS DE PÊCHE – Pêche à la mouche exclusivement au moyen d'une seule mouche à la fois, non lestée, non appâtée et garnie d'au plus trois hameçons.

LIMITE DE PRISE ET REMISES À L'EAU – Le nombre total de captures autorisé et la *limite de prise* quotidienne (captures conservées) sont de 3 ouananiches par pêcheur. Toute pêche doit cesser dès que vous avez capturé 3 ouananiches, peu importe que vous les conserviez toutes ou non.

FAIBLES MONTAISONS – Advenant de trop faibles montaisons en rivière, le nombre total de captures autorisé et la limite de prise quotidienne seront réduits en cours de saison, quitte à obliger la remise à l'eau de toutes les captures au besoin, sans préavis ni remboursement.

AUTRES ESPÈCES – Les espèces autres que la ouananiche peuvent être conservées.

ENCADREMENT – Vous serez encadrés par nos assistants à la protection de la faune qui oeuvrent déjà sur la rivière pour la protéger. Ceux-ci vous accompagneront durant toute la journée, car la pêche dans la haute Ashuapmushuan implique des déplacements sur la rivière en embarcation motorisée (fournie sur place). Nos employés ne sont pas des guides de pêche professionnels, mais ils vous accueilleront avec plaisir sur «leur» rivière et vous y dirigeront; ils vous conseilleront et vous accommoderont du mieux qu'ils le peuvent; ils veilleront à votre sécurité et recueilleront vos impressions et commentaires. Bref, ils fraterniseront avec vous et feront tout en leur possible pour que votre journée de pêche se déroule dans les meilleures conditions.

ACCUEIL – Dans le stationnement de l'*Hôtel du Jardin de Saint-Félicien* à 6 h. Pour vous rendre sur place : prendre la route régionale 169 jusqu'au centre-ville de Saint-Félicien, puis le boulevard du Jardin.

À VOTRE ARRIVÉE – Notre employé vérifiera votre identité et celle de votre partenaire; il vous remettra vos *autorisations de pêcher*; il vous prendra à bord de son véhicule de travail et vous transportera jusqu'à la haute Ashuapmushuan; il embarquera avec vous dans notre embarcation motorisée et vous accompagnera sur la rivière durant toute la journée.

MÉDICAMENTS – Si vous portez sur vous des médicaments importants (nitroglycérine ou inhalateurs pour l'asthme par exemple), veuillez en informer notre employé et votre partenaire à votre arrivée sur les lieux.

PÊCHE À GUÉ OU EN EMBARCATION – La pêche se pratique à gué avec des «waders» ou des cuissardes ou en embarcation, selon vos préférences et le niveau de l'eau, et elle implique des déplacements sur la rivière en embarcation motorisée. Nous fournissons les vestes de flottaison.

ÉQUIPEMENT FOURNI SUR PLACE – «Freighter» de 20 pi motorisé, vestes de flottaison, puise, glacière, «ice packs», kiosque à pique-nique avec poêle BBQ au propane, toilette sèche (bécosse). Nos employés disposent d'une balise SPOT en cas d'urgence.

QUOI APPORTER – *Permis de pêche sportive* du Québec, équipement de pêche, «waders» ou cuissardes, habit de pluie, havresac, lunch ou grillades, sacs à déchets, papier toilette, appareil photo et glacière pour vos prises.

MOUCHES ET SOIES – Les mouches montées sur des hameçons #1, 2, 4 et 6 à longue hampe (3X à 6X) font habituellement l’affaire : streamers en poils ou en plumes, wooly buggers, muddler minnows, mudlapins et «bombers» à saumon. En désespoir de cause, de petites mouches à saumon noires peuvent faire la différence. Il est conseillé d’apporter, en plus d’une soie flottante, une soie flottante à bout calant ou une soie calante et/ou des avançons calants.

ENREGISTREMENT DES RÉSULTATS DE PÊCHE ET DES PRISES – L’enregistrement de vos résultats de pêche et de vos prises auprès de notre employé est obligatoire. Cet enregistrement s’effectuera à votre sortie de la rivière.

DÉCHETS – Rappez tous vos déchets svp.

OÙ LOGER – À Saint-Félicien : Auberge des Berges 418 679-3346; Auberge 4 Saisons 418 679-0694; Hôtel Bellevue 418 679-0261; Hôtel de la Boréale 418 613-3332 : Hôtel du Jardin 418 679-8422; Motel Moreau 418 679-2552. À Normandin : Camping de la Chute à l’Ours (chalets locatifs) 418 274-3411. À La Doré : Moulin des Pionniers 418 256-8242; Motel Barico 418 256-3939; Motel du Chef 418 256-3654; Auberge La Nuit Boréale 418 256-3799. **Réserver tôt!**

OÙ CAMPER – À Saint-Félicien : Camping de Saint-Félicien 418 679-1719. À Normandin : Camping de la Chute à l’Ours 418 274-3411. Dans la réserve faunique Ashuapmushuan 418 256-3806. **Réservez tôt!**

Halte des Draveurs



Petite rivière aux Saumons







Rivière du Cran







